

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 4

■ Entretien

Nicolas Dissaux

Bienvenue à la revue *Droit et littérature*

Propos recueillis par

Sophie Tardy-Joubert

DOCTRINE

Page 7

■ Environnement

Christian Huglo, Alexandre Moustardier
et Julien Girard

Médiation, action de groupe...

Le droit et le contentieux

**de l'environnement face aux nouvelles
procédures instituées par la loi *Justice
du XXI^e siècle***

CULTURE

Page 23

■ Ventes publiques

Bertrand Galimard Flavigny

Une chasse dans l'empire Sassanide

ACTUALITÉ

Entretien



Bienvenue à la revue *Droit et littérature* 126c5

**Entretien avec Nicolas DISSAUX, professeur de droit privé
à l'université de Lille**

Propos recueillis par Sophie TARDY-JOUBERT

Professeur de droit privé à l'université de Lille, Nicolas Dissaux est aussi un passionné de littérature. Passé par les classes préparatoires littéraires avant d'embrasser la carrière juridique, il a toujours cultivé, en parallèle, le goût de ces deux disciplines. « J'ai toujours tiré profit de la littérature dans mon travail de juriste », avance-t-il. Convaincu de la complémentarité de ces deux disciplines, il est désormais rédacteur en chef d'une revue annuelle, *Droit et littérature*, dont le premier numéro vient de sortir. Dans cet opus, les contributeurs reviennent sur le procès intenté à Flaubert lors de la parution de *Madame Bovary*, décryptent le mille-feuille législatif en convoquant Philippe Muray, analysent les nouveaux rapports humains, et donc légaux, à la lumière de l'œuvre de Houellebecq... Ce sommaire éclectique, mêlant des classiques à des auteurs confidentiels, tient son pari et parvient à intéresser autant les juristes que les amateurs de littérature. Pour *Les Petites Affiches*, Nicolas Dissaux revient sur la genèse de ce premier numéro.

Les Petites Affiches – Votre revue invite à penser ensemble le droit et la littérature, deux domaines que l'on n'a pas forcément tendance à associer...

Nicolas Dissaux – C'est surprenant en France. Étrangement, cela choque moins aux États-Unis, où l'on associe plus facilement les humanités et le droit. En 1925, un juge de la cour suprême américaine, Benjamin Cardozo, passionné de droit et de littérature, publie une conférence donnée à Yale, dans laquelle il propose d'exa-

miner les jugements comme des œuvres littéraires. Il estime que les juges ont un style, qui révèle une manière de faire du droit. Leurs écrits méritent donc, d'après lui, d'être analysés comme une production littéraire. Un peu avant, un autre juriste américain, John Wigmore, avait dressé une liste de romans et de textes littéraires que les étudiants devraient lire pour être de meilleurs juristes. Chacun à leur manière, ces deux hommes ont posé les bases du mouvement « Droit et littérature » aux États-Unis.

KIOSQUE
Lextenso

Votre revue OFFERTE
sur tous vos écrans

Suite en p. 4

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 **Gazette du Palais**

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34